

Loi (10634)

modifiant les limites de zones sur le territoire des communes de Chêne-Bourg et Thônex (création d'une zone de développement 3) à la rue François-Jacquier

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Approbation du plan

¹ Le plan N° 29534-512-537, dressé par le département du territoire le 30 mars 2006, modifiant les limites de zones sur le territoire des communes de Chêne-Bourg et Thônex (création d'une zone de développement 3) située entre la rue François-Jacquier, la route de Jussy, le chemin du Chablais et le chemin des Deux-Communes, est approuvé.

² Le plan de zones annexé à la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987, est modifié en conséquence.

Art. 2 Degré de sensibilité

En conformité aux articles 43 et 44 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, du 15 décembre 1986, il est attribué le degré de sensibilité II aux biens-fonds compris dans le périmètre de la zone de développement 3 créée par le plan visé à l'article 1.

Art. 3 Dépôt

Un exemplaire du plan N° 29534-512-537 susvisé, certifié conforme par la présidence du Grand Conseil, est déposé aux Archives d'Etat.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Service des plans d'affectation et requêtes

Direction générale de l'aménagement du territoire

CHÈNE-BOURG ; THONEX

Feuilles Cadastres

Chêne-Bourg : 19 ; Thonex : 19

Parcelles

Chêne-Bourg : 1541, 2055, 3216, 3290, 3291, 3292, 3726,
 3727, 3728, 3729, 3730, 3731, 3732, 3733, 3734,
 Thonex : 2072, 3312, 3313, 3314, 3315, 3415, 3417, 3700,
 3701, 4607, 4608, 5020, 5019, 5719, 5812, 5722, 58121.

Modification des limites de zones

Rue François Jacquier, route de Jussy, chemin du
 Chablais, chemin des Deux Communes



Zone de développement 3 DS-CBG 1



Zone préexistante

PROCÉDURE D'OPPOSITION

Approuvé par le Conseil d'Etat le :

Vu le :

Tribunaux :

Approuvé par le Grand Conseil le :

Echelle	1 / 2500	Date	30.03.2005
Modifications		Départ.	MB
Initiale		Date	18.02.2005
Objet		MB	
Objets (DE, CFE, E)		MB	
Changements		MB	

Cote GIRECC		Cote alphabétique	
Section / Sous-section attributée		Code alphabétique	
13 00 030 : 43 00 050		CBG ; THX	
Cote d'habitation (Commune / Quartier)		Page N°	
512 ; 537		29534	
Activités annexes		Indice	
CDU	711.6		

